

**Zeitschrift:** Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

**Herausgeber:** Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

**Band:** 14 (1938-1939)

**Heft:** 22

**Rubrik:** Bibliographie

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Le nouvel article 24 de la loi sur l'organisation militaire a la teneur suivante:

« Les sous-officiers, appointés et soldats de l'élite, de la landwehr et du landsturm armés du fusil ou du mousqueton, ainsi que les officiers subalternes de ces troupes sont tenus de faire chaque année dans une société de tir les exercices de tir prescrits. Celui qui ne fait pas son tir est appelé à un cours de tir spécial sans solde. »

Le Conseil fédéral fixe la date de l'entrée en vigueur de la présente loi.

Les dépenses qu'occasionneront l'institution du tir obligatoire pour le landsturm sont évaluées de 286,000 à 330,000 francs.

Que de « pendules » en perspective!

### **Pour parfaire les effectifs des détachements de chars blindés**

Le chef d'arme des troupes légères publie l'appel suivant:  
Des officiers subalternes, sous-officiers et soldats sont encore nécessaires pour fournir nos détachements de chars blindés en conducteurs motocyclistes ou mécaniciens.

Le transfert dans ces nouvelles formations ne peut toutefois avoir lieu qu'avec le consentement des services intéressés et que lorsque les candidats auront accompli un cours d'instruction spécial de trois semaines qui aura probablement lieu en octobre prochain. Ce cours d'introduction comptera comme cours de répétition.

Les militaires désirant être transférés dans les détachements de chars blindés doivent remplir les conditions suivantes:

1<sup>o</sup> Esprit éveillé et susceptible de s'adapter facilement; dons et connaissances techniques permettant d'apprendre rapidement à conduire, à se servir des différentes armes et instruments optiques (pour officiers et sous-officiers également l'emploi des appareils de radio).

2<sup>o</sup> Un entraînement physique supérieur; être endurci et résistant; avoir des nerfs solides (condition indispensable pour être à la hauteur des exigences d'un tel service) et une stature petite à moyenne.

3<sup>o</sup> Etre en possession d'un permis de conduire pour motocyclette.

J'invite les officiers, sous-officiers et soldats n'ayant pas dépassé 25 ans, possédant les qualités ci-dessus et désirant être transférés dans les détachements de chars blindés à s'annoncer directement au Service des troupes légères, à Berne, en joignant leur livret de service et un « curriculum vitae » abrégé, renseignant spécialement sur leur activité professionnelle et leurs connaissances techniques, cela jusqu'au 31 juillet 1939.

### **Bibliographie**

**Rouge et or**, par Eddy Bauer. Chroniques de la « reconquête » espagnole. 1 volume in 16 jésus avec 16 pages d'illustrations hors-texte, broché fr. 4.50, relié fr. 6.—. Quelques exemplaires numérotés sur papier de Hollande, broché fr. 18.—.

Envoyé spécial des principaux journaux de la Suisse romande, l'auteur s'est rendu plusieurs fois en Espagne où il a suivi de près les opérations. C'est ainsi qu'il a été le premier journaliste étranger admis à visiter le fameux secteur de la « Cité universitaire », à Madrid. C'est ainsi qu'une année plus tard, il accompagnait le corps de Galice dans sa victorieuse offensive vers la mer.

Dans ce livre, M. Bauer décrit ce qu'il a vu. Il ne décrit que ce qu'il a vu, sans se faire l'écho de bruits contournés. Son œuvre est un témoignage, humain assurément, mais le témoignage sincère d'un homme qui a beaucoup vu, beaucoup entendu et qui s'est efforcé de comprendre.

**Annuaire militaire 1938**, édité par la Société des Nations. 14<sup>e</sup> édition. Sér. P. S. d. N. 1938. IX, 3—1137 pages. Fr. 25.—.

La nouvelle édition de l'*Annuaire militaire* (14<sup>e</sup> année), qui vient de sortir de presse, montre que la course aux armements que l'Assemblée de la Société des Nations définissait déjà en 1936 comme « une course vers des dangers graves et inconnus » n'a fait que s'accentuer au cours de 1938.

L'*Annuaire militaire*, on le sait, est la seule publication paraissant dans le monde dans laquelle il soit possible de trouver tous les renseignements essentiels publiés par les gouvernements ou obtenus directement d'eux sur les forces armées de presque tous les pays du monde.

Le volume actuel contient, comme les précédents, des monographies détaillées sur l'organisation de l'armée, de la marine et des forces aériennes de 64 pays membres et non membres de la Société des Nations, de même qu'en ce qui concerne la plupart des colonies et des forces coloniales du monde. Ces monographies se subdivisent généralement en quatre chapitres: armée de terre, aéronautique, marine de guerre, dépenses pour la défense nationale.

Pour ce qui concerne l'armée de terre, les monographies donnent des renseignements sur les points suivants: principales caractéristiques des forces armées; organes du commandement et de l'administration militaires; circonscriptions militaires territoriales; organisation et composition de l'armée (grandes unités, armes et services); forces de police, etc.; système de recrutement et durée du service; cadres (recrutement, avancement), écoles militaires; instruction militaire préparatoire et instruction paramilitaire; défense passive contre les attaques aérochimiques; mobilisation civile et industrielle; effectifs de l'armée.

Pour l'aéronautique, dans les cas où elle est organisée comme une arme indépendante, on a suivi, dans la mesure du possible, le même plan que pour l'armée de terre grâce à la collaboration de certains gouvernements. Il a en outre été possible de donner des chiffres récents sur le nombre d'avions en service dans leurs armées.

Le chapitre de chaque monographie relatif à la marine de guerre contient des renseignements sur les navires de guerre classés par catégories et sur les caractéristiques les plus importantes de chaque navire ou groupe de navires. Pour certains pays, l'organisation de l'administration centrale de la marine de guerre et parfois les effectifs des forces navales sont également indiqués.

Les tableaux de dépenses pour la défense nationale de



## **Kantonale St. Gallisch-Appenzellische Unteroffizierstage**

**vom 29./30. Juli 1939 in Herisau**

### **Einzel-, Gruppen- und Sektionswettkämpfe**

Hindernislauf — Handgranatenwerfen — Gewehr- und Pistolenchießen — Kantonale Meisterschaften  
Kavallerie-Springkonkurrenz — Militärischer Fünfkampf — Fechten — Hindernisfahren für Radfahrer  
Fourierübungen — Übungen an Lmg., Mg. und Mw. — Artillerieübungen — Optischer Signaldienst

### **Militärische Vorführungen am Sonntagnachmittag, u. a. Geländewagen**

Weih der Kantonalfahne — Festzug am Sonntag — Militärkonzerte

### **Festspielaufführungen: „Wallensteins Lager“ am 23., 27. und 29. Juli**

Alle Details im offiziellen Führer — Zu beziehen durch das Organisationskomitee

chaque pays ont été dressés selon les méthodes déjà utilisées aux éditions précédentes de l'Annuaire et sans que, en général, l'on ait tenté de refondre, selon une méthode uniforme, les chiffres des budgets de dépenses de manière à les rendre comparables.

C'est à l'aide des publications officielles les plus récentes — mentionnées dans la bibliographie annexée au volume — que chaque édition de l'Annuaire militaire est révisée et autant que possible mise à jour et complétée. Dans la présente édition, se trouvent notés les changements survenus dans l'organisation militaire des différents pays jusqu'au mois de septembre 1938. Pour les effectifs budgétaires et les dépenses afférentes à la défense nationale, on trouvera, pour la plupart des pays les chiffres pour l'année 1938 ou 1938—39.

L'annuaire ne donne que des renseignements sur l'organisation des diverses forces armées en temps de paix, les publications officielles ne fournissant aucun détail sur le matériel de réserve, etc. Tant en raison de la diversité des systèmes militaires que l'état de transition dans lequel se trouve la législation militaire de certains pays, il n'a pas été possible de suivre un plan identique dans toutes les monographies. Entre les divers chapitres de chaque monographie, il existe une liaison étroite et pour avoir une idée juste de l'un ou de l'autre aspect de l'organisation militaire d'un pays, il est nécessaire de parcourir la monographie entière ou tout au moins ceux de ses chapitres qui se complètent l'un l'autre. Dans certains cas, par exemple, la lecture du chapitre concernant les effectifs militaires doit être complétée par celle du chapitre relatif au système de recrutement. Chaque monographie est précédée d'un petit tableau donnant des renseignements sur la superficie, la population, la longueur des chemins de fer, la longueur des frontières terrestres et maritimes du pays examiné.

Deux annexes complètent cet annuaire: l'Annexe I contient les conventions, traités, arrangements relatifs à la limitation des armements conclus entre les divers pays depuis 1817 jusqu'à 1938. L'Annexe II est réservée à un certain nombre de tableaux récapitulatifs concernant les caractéristiques des forces armées des différents pays; les statistiques de la population masculine par groupes d'âge, les variations des dépenses

militaires de 1932 à 1937, les statistiques comparatives de la marine de guerre de certaines puissances, etc. . .

## I Ticinesi nel servizio mercenario

Dall'opuscolo « Il soldato ticinese » dell'egregio Signor colonnello G. Vegezzi comandante del reggimento 30 togliamo e riproduciamo integralmente un capitolo di gloriosa storia militare del nostro cantone. « Nel servizio mercenario abbiamo in tutti i secoli una schiera di distinti soldati. Già prima del 1500 il duca di Milano permette ai Bellinzonesi, tra gli altri ai Molo ed ai Ghiringhelli de arruolarsi per signori stranieri. Nella prima metà del 16° secolo il reclutamento nel Ticino dovette assumere più ampie proporzioni perché i cantoni sovrani mettono il loro voto. Nel 1655 si reclutano soldati per il duca di Modena, nel 1656 a Bellinzona per la Toscana, nel 1673 per Genova; nel 1734 il reclutamento ha luogo nel Mendrisotto, nel 1758 a Chiasso. Troviamo Ticinesi al servizio della Serenissima, a Genova, nella Spagna, in Francia, a Napoli e Sicilia, nelle Fiandre, in Sardegna, in Austria ed alla Corte di Savoia. Rammento qualche nome, pur sapendo di non poter onorare che una piccola schiera di tanti che hanno meriti grandissimi militari e civili. A Venezia ed a Napoli servirono i Borgo, di Bellinzona. Ettore Borgo è « eques auratus » di Sisto V, Cristoforo Gorin luganese, cavaliere aurato id Paolo IV, si distingue contro i turchi nel 1616; Giuseppe Gorini difende Corfù nel 1716. I Luganesi Morosini sono colonnelli e capitani della Serenissima e difendono Candia contro i turchi. Ma soprattutto celebre a Venezia sono i Luganesi Neuroni, dei quali ho già scritto. Andrei Brilli (nato

INSERIEREN BRINGT ERFOLG

## Firmen, die uns durch ihren Eintrag in diese Rubrik unterstützen

**ALBERT ISLIKER & Co., Zürich - Chemikalien**

**Helvetia St. Gallen - Schweiz. Feuerversicherungs-Gesellschaft**

**O. Caminada, Zürich** Spezialgeschäft für sämtliche Militär-Bedarfsartikel en gros und en détail

**Hochuli & Co., „HOCOSA“** Gestrickte Herren- und Damen-Sachenwille Unterwäsche und Pullover.

**+GF+** Aktiengesellschaft der Eisen- und Stahlwerke vormals Georg Fischer, Schaffhausen (Schweiz)

**KERN & CIE. A.-G. - AARAU - SCHWEIZ** Schweizer Prismen-Feldstecher mit großem Gesichtsfeld

**Vereinsfahnen** Federn, Stulpen, Schärpen usw. Kurer, Schädlid & Cie, Wil (St.G.)

**Victoria-Apotheke Zürich** Bahnhofstrasse 71 Telefon 72.432

**Ruff-Konserven sind von hervorragender Güte**

**Dr. A. Landolt A.-G., Laake und Farbwaren, Zofingen.**

**J. Lüthi & Co., Burgdorf - Jico-Schuhe**

**KEMPF & Co., Eisenbau, HERISAU**

**P. u. O. Fischer, Säckefabrik, Romanshorn, Tel. 509** Sandsäcke aus Jutegewebe für den Luftschutz

**Waffen - Munition, Glaser, Zürich 1, Löwenstr. 42, Büchsenmacherei**

**Hanhart & Co., Diessenhofen** Rucksäcke — Lunchtaschen — Skihandschuhe

**Sauerstoff- & Wasserstoff-Werke A.-G., Luzern**

**Metallwarenfabrik Zug** Stanz- und Emalierwerke

**RÜTI - Webstühle** Maschinenfabrik Rüti, vorm. Caspar Honegger Rüti (Zch.) Leistungsfähige Gießerei

**Baumann, Koelliker, Zürich, Elektrische** alles